

# Cadre de la recherche

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **74 (1999)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

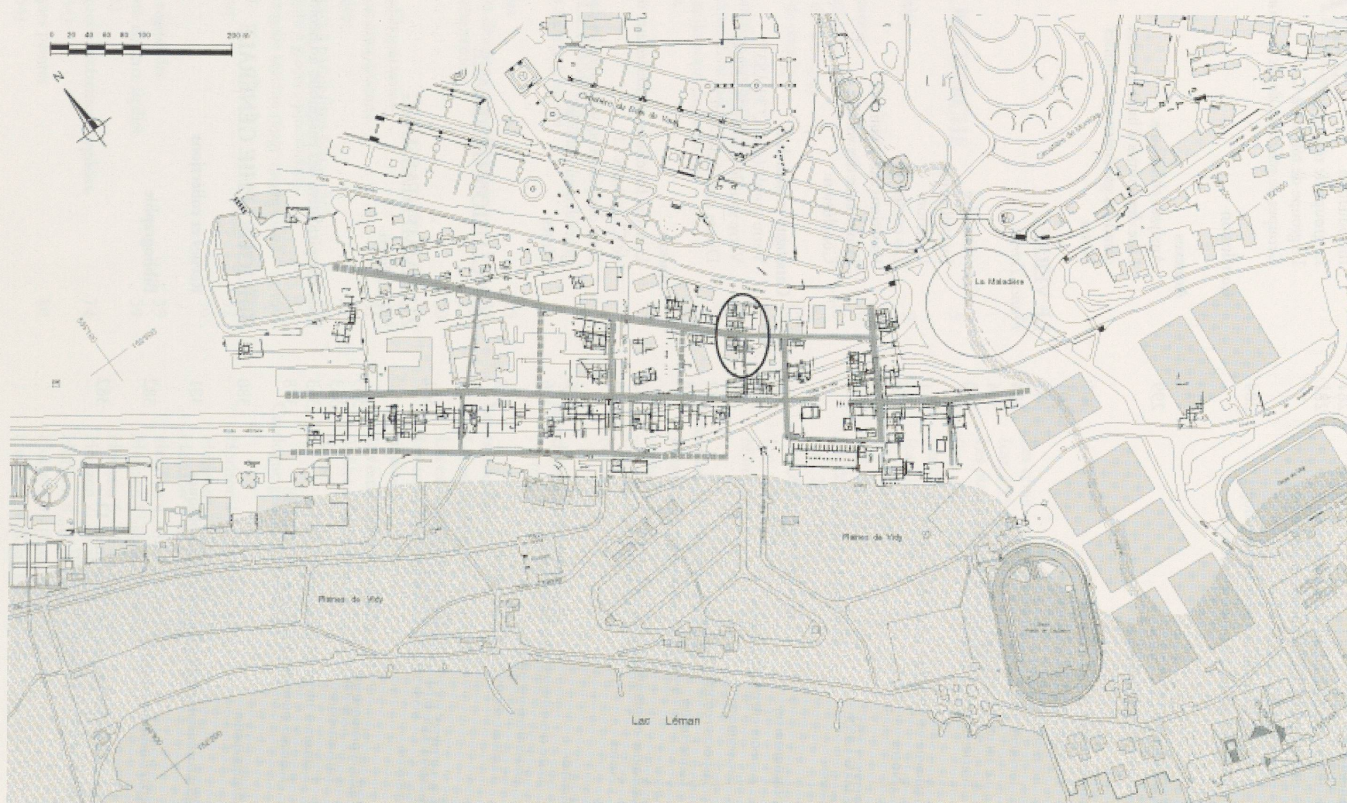


Fig.1. Vicus gallo-romain de *Lousoma*: extension au début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. La fouille de Chavannes 11 est entourée d'un ovale. MHAVD - Archéodunum SA, Eric Soutter.

# CADRE DE LA RECHERCHE

## Données générales

La fouille de la route de Chavannes 11, qui s'est déroulée de juin 1989 à septembre 1990, est la première intervention archéologique d'envergure entreprise au centre du *vicus* gallo-romain de *Lousonna-Vidy* depuis les années soixante (fig. 1). Les résultats obtenus sont exceptionnels à plus d'un titre. Sur le plan architectural et urbanistique, par exemple, la richesse des vestiges et surtout leur échelonnement dans le temps offrent un champ d'investigation privilégié pour mieux cerner les spécificités de cette agglomération secondaire, l'un des rares *vici* des provinces occidentales de l'Imperium romanum dont on connaisse l'étendue et l'organisation interne de façon si complète.

Si les données planimétriques acquises au gré des campagnes qui se sont déroulées à *Lousonna* depuis le début de ce siècle n'ont que rarement pu être associées à une séquence chronologique, quelques fouilles entreprises dans les années soixante-dix et quatre-vingt ont cependant permis de cerner ponctuellement le développement chronologique du site, livrant quelques informations sur l'évolution de l'architecture et des modes de construction, ainsi que sur les principes d'urbanisme.

De 1972 à 1976, diverses interventions liées à l'aménagement d'une Promenade archéologique au cœur de *Lousonna*<sup>1</sup> permettent, entre autres, de situer la construction de la basilique maçonnée dans le second quart du I<sup>er</sup> siècle (Tibère ou Claude), tout en posant la question de la forme du forum dans les premières décennies d'occupation du *vicus*.

Peu après, la fouille de Chavannes 7<sup>2</sup> incitait les archéologues à proposer une nouvelle lecture de la chronologie et de la nature des vestiges d'un quartier d'habitat proche du forum, occupé de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au milieu du III<sup>e</sup> siècle. Pour la première fois, l'architecture de terre et de bois des plus anciennes habitations était partiellement mise en évidence, les premiers éléments maçonnés<sup>3</sup> n'apparaissant que vers le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ainsi, le plan d'ensemble des constructions en maçonnerie hérité des fouilles de Frédéric Gilliard dans les années trente, puis de celles entraînées par la construction de l'autoroute vers 1960, offre une image de l'agglomération à partir de la seconde

moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, laissant dans l'ombre plus d'un demi-siècle de constructions légères successives.

Dans les années quatre-vingt, de nouvelles investigations à la périphérie occidentale de *Lousonna*<sup>4</sup> apportèrent à leur tour un éclairage nouveau sur l'histoire du *vicus*. Les premières constructions établies dans cette zone remontent au deuxième quart du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, soit plusieurs décennies après la partie centrale de la ville; la zone continua d'être occupée jusque dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle. Ces éléments offrent de nouvelles perspectives dans la compréhension du développement chronologique de l'urbanisation du site.

Les nouvelles directions de recherche ouvertes par les fouilles des deux dernières décennies conféraient au vaste projet immobilier de la route de Chavannes 11 un rôle prépondérant dans le renouvellement de nos connaissances générales sur le *vicus*. Situé dans une des dernières zones potentiellement intactes du centre de l'agglomération antique<sup>5</sup>, ce projet touchait la parcelle voisine de l'atelier-garage de l'entreprise Sagrave SA, appelé «garage Berna» au moment de sa construction. De triste mémoire pour l'archéologie lausannoise, cet édifice avait été bâti en 1959 sans que les autorités archéologiques compétentes ne soient averties. Face au trou béant laissé par le terrassement, les archéologues durent se contenter d'examiner les quelques tessons de céramique récoltés in extremis, révélant l'existence toute proche d'un four de potier de l'époque augustéenne<sup>6</sup>.

Si des inquiétudes subsistaient sur l'état de conservation des vestiges de la parcelle de Chavannes 11, elles furent rapidement dissipées par une campagne de sondages préliminaires. Quelques mois plus tard, la fouille entreprise sous mandat de l'archéologue cantonal, Denis Weidmann, livrait les vestiges d'un quartier gallo-romain particulièrement bien conservé dans la zone nord de la parcelle, associés à un important mobilier. Sous les niveaux archéologiques du *vicus*, cette campagne révéla l'existence d'une séquence pré- et protohistorique exceptionnelle: une occupation mésolithique, une nécropole néolithique, des vestiges du Bronze final, ainsi qu'une série de tombes de La Tène finale<sup>7</sup>. Ces découvertes offrent un champ d'investigation extraordinaire qui fera l'objet d'une publication spécifique<sup>8</sup>.

La fouille de Chavannes 11 a livré de très grandes quantités de mobilier archéologique, plus que n'en ont livré toutes les autres investigations menées à *Lousonna* pour ce qui concerne les catégories non céramiques, comme le verre, les fibules ou les lampes à huile. Une étude de fond s'imposait donc, d'autant que le contexte stratigraphique offrait un corpus échelonné sur quelque trois siècles d'occupation ininterrompue.

Pendant toute la durée de l'intervention archéologique, la conservatrice du Musée romain de Lausanne-Vidy, Nathalie Pichard Sardet, a mis à disposition ses anciens locaux, voisins de la parcelle fouillée, permettant ainsi de rationaliser au maximum les opérations préliminaires de lavage, conditionnement, tri et inventaire du matériel. Parallèlement, l'ensemble du mobilier exhumé a été introduit sur une base de données informatisée, conformément au système de gestion mis sur pied par les musées archéologiques du canton<sup>9</sup>. En mettant ses locaux à disposition sans restriction pendant plusieurs années pour réaliser l'étude céramologique, l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, sous la direction du professeur Daniel Paunier, a largement contribué au travail qui voit ici son aboutissement.

Nous remercions tout particulièrement Violaine Chauvet pour la mise en forme de l'ensemble des tableaux, pour le suivi du dossier bibliographique et pour ses relectures attentives, de même que Sandrine Reymond, à qui nous devons les renvois définitifs des pages et la relecture du manuscrit mis en forme. Nous tenons enfin à adresser notre profonde reconnaissance à Daniel Castella et Marc-André Haldimann qui ont été de précieux interlocuteurs dans l'élaboration de l'étude céramologique.

Les monnaies ont été transmises au fur et à mesure de leur découverte au Cabinet des médailles; la conservatrice, Anne Geiser, s'est ensuite chargée de l'étude de ce corpus monétaire, en collaboration avec Yves Mühlemann pour l'inventaire général des pièces. Le mobilier métallique a été confié pour traitement au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, notamment à Claude Michel.

Face à l'importance quantitative et à la variété du mobilier mis au jour, différents spécialistes ont été mis à contribution pour l'étude des nombreuses catégories autres que la céramique<sup>10</sup>. C'est ainsi qu'Elena Corvi, Heidi Amrein et France Terrier, qui avaient respectivement consacré leur mémoire de licence à l'étude des fibules, des lampes à huile et du verre à l'échelle du *vicus*, se sont chargées des chapitres consacrés à ces trois mêmes catégories dans ce volume.

Sauf mention contraire, les illustrations ont été réalisées par les personnes suivantes :

Mobilier céramique et annexes : MHA VD, Lausanne, Violaine Chauvet, Catherine May Castella, Sandrine Reymond, Annick Schneider et Emmanuelle Uano (dessins, graphiques et tableaux).

Monnaies : Cabinet des Médailles, Lausanne, Anne Geiser et Yves Mühlemann (graphiques et tableaux), Martine Prod'homme (photos).

Fibules : MCAH, Lausanne, Verena Loeliger (dessins), Violaine Chauvet (graphiques), La Chambre Noire, La Tour-de-Peilz (photos).

Lampes à huile : Musée national suisse, Zurich, Heidi Amrein (dessins), La Chambre Noire, La Tour-de-Peilz (photos).

Verre : Musée du Vieil Yverdon, France Terrier (dessins, graphiques et tableaux).

L'ensemble de l'étude céramologique a été financé directement par la section de l'archéologie cantonale. Les études portant sur d'autres catégories de mobilier ont en revanche bénéficié de crédits spéciaux accordés par le Département de l'instruction publique et des cultes, exception faite de celle portant sur les monnaies, qui a été prise en charge par le Cabinet des médailles.

## Méthode de datation

### La stratigraphie du site

Les vestiges gallo-romains découverts à Chavannes 11 se répartissent en trois grandes périodes, subdivisées en onze états de reconstructions et de transformations.

La première période, que l'on pourrait qualifier de proto-urbaine, comprend des vestiges d'habitats et de nombreuses fosses antérieurs à l'établissement de la trame du *vicus*. En l'absence de couches archéologiques en place, la distribution des structures en deux états (1 et 2) repose uniquement sur la chronologie relative des vestiges, ainsi que sur des différences structurelles de construction.

La seconde période s'accompagne d'un changement complet du plan d'urbanisme : une large rue orientée est-ouest est aménagée, après arasement complet des habitats antérieurs. Dès l'origine, cet axe est bordé par des constructions qui paraissent s'organiser en quatre parcelles (fig. 2). Caractérisée par une architecture de terre et de bois, cette période est subdivisée en quatre états (3 à 6), qui conservent l'organisation générale du quartier.

L'apparition de la maçonnerie dans l'architecture, technique adoptée ensuite de plus en plus largement, marque le début de la troisième période. Elle réunit trois grands états de réaménagements et deux états de transformations partielles (états 7 à 11) des maisons, toujours organisées en quatre parcelles (A, B, C et D). Les couches contemporaines de la toute dernière occupation ont été fortement perturbées dans les années soixante par la construction du garage Berna. Ceci explique en partie l'absence de mobilier tardif dans nos stratigraphies, les éléments datables du IV<sup>e</sup> siècle se limitant à une seule monnaie de Constantin associée à un ensemble mal stratifié.

### Le système des horizons

La fouille de Chavannes 11 avait comme objectif principal le dégagement exhaustif des habitats aménagés durant plus de trois siècles dans ce quartier de l'antique *Lousonna*. La priorité accordée aux plans des onze états qui s'y sont succédés s'est parfois faite au détriment d'une fouille fine de l'ensemble des niveaux conservés. Dans certains secteurs, les couches de remblai, d'occupation ou de démolition n'ont ainsi pas été toutes différenciées les unes des autres. De plus, dans de nombreux cas, cette succession «idéale» n'existait pas sur le terrain : démolition d'une maison perturbant l'occupation de l'habitat

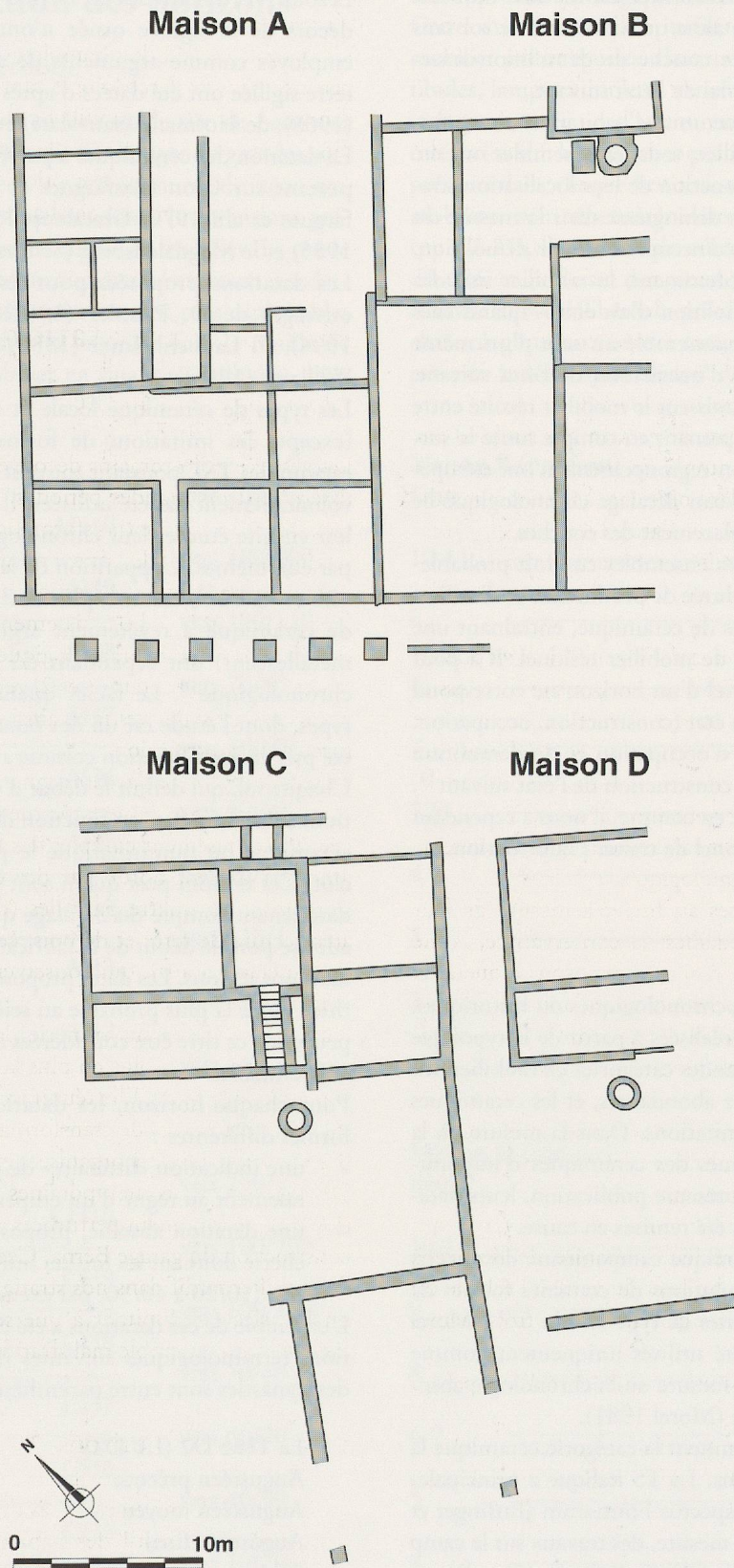


Fig. 2. Quartier de Chavannes 11 au début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Appellation des zones et des maisons. Pour les horizons 1-2, la partition en zones s'est faite en fonction des limites des maisons postérieures, mais ne correspond pas à un découpage archéologique. Pour les horizons 3-10 en revanche, la collecte du mobilier s'est faite par unité d'habitation. MHAVD - Archéodunum SA, Eric Soutter.

antérieur et étant elle-même transformée en remblai de l'état suivant; la stratigraphie ne livre alors qu'un niveau de sol sans occupation, auquel succède une couche de démolition-arasement qui constitue aussi le remblai de l'état suivant.

Avant d'entreprendre pour chaque unité d'habitation un regroupement chronologique du mobilier, tous les ensembles ont été examinés indépendamment en fonction de leur localisation stratigraphique et planimétrique, en distinguant dans la mesure du possible les remblais des niveaux d'occupation et de démolition. Pour les raisons évoquées précédemment, le mobilier issu des couches d'occupation et de démolition d'un état – quand elles existaient – a généralement été rassemblé au sein d'un même horizon avec celui des remblais d'installation de l'état suivant. Ainsi, la plupart des horizons réunissent le mobilier récolté entre deux niveaux de circulation, en prenant en compte toute la surface d'une unité d'habitation. Ces regroupements n'ont été opérés qu'après avoir constaté qu'aucun décalage chronologique ne résultait de la nature ou de l'emplacement des couches.

Ce système de regroupement des ensembles conduit probablement à une surestimation de la durée de production et d'utilisation des formes et des catégories de céramique, entraînant une augmentation de la proportion de mobilier résiduel. Il a pour autre conséquence que le matériel d'un horizon ne correspond pas à l'ensemble des phases d'un état (construction, occupation, démolition), mais aux niveaux d'occupation et de démolition d'un état joints aux remblais de construction de l'état suivant<sup>11</sup>. Face à la masse de mobilier prise en compte, il nous a cependant paru être le moyen le plus rationnel de traiter l'information.

## Le système de datation

En l'absence de données dendrochronologiques ou historiques, toutes les datations ont dû être réalisées à partir de la typologie du matériel exhumé<sup>12</sup>. Deux grandes catégories de mobilier ont été utilisées : les monnaies, assez abondantes, et les céramiques d'importation ainsi que leurs imitations. Dans la mesure où la vérification des datations absolues des céramiques d'importation n'était pas le propos de la présente publication, leurs datations «traditionnelles» n'ont pas été remises en cause.

Les très rares fragments de céramique campanienne découverts sur le site, de même que les imitations de certaines formes de son répertoire, comme les assiettes de type Lamb. 5/7 / Morel 2280 en pâte grise fine, ont été utilisés uniquement comme marqueurs de précocité dans la mesure où la chronologie absolue de cette catégorie reste lâche (Morel 1981).

La terre sigillée constitue évidemment la catégorie céramique la plus sollicitée pour nos datations. La TS italique a principalement été datée à partir du *Conspectus Formarum* (Ettlinger et alii 1990) et, dans une moindre mesure, des travaux sur le camp de Neuss (*Novaesium IX*) et la ville de Bolsena (Goudineau 1968). En l'absence d'une grande synthèse sur la chronologie de la sigillée de Gaule méridionale, la datation de cette catégorie fondamentale a été effectuée à partir de la grille typo-chronologique mise à jour et publiée en 1990 dans le catalogue de l'exposition sur La Graufesenque (Bémont et alii 1990). Les datations proposées pour les sigillées de la Gaule du centre et de l'est reprennent les données de la typologie de Bet pour le site de

Lezoux<sup>13</sup> et des articles du DAF 6 (Bémont et Jacob 1986). Les décors de la sigillée ornée n'ont été qu'exceptionnellement employés comme arguments de datation. Les estampilles sur terre sigillée ont été datées d'après les ouvrages d'Oxé-Comfort (1968), de Hofmann (sans date) et d'Oswald (1964).

La datation des céramiques à parois fines se fonde sur les études portant sur Lyon (Lasfargues et Vertet 1967 et 1976<sup>2</sup>, Lasfargues et alii 1970, Grataloup 1988), Saint-Romain (Desbat 1985) et le Magdalensberg (Schindler-Kaudelka 1975).

Les datations proposées pour les amphores reposent sur les ouvrages de D. Paunier (1981), S. Martin-Kilcher (1987, 1994), F. Laubenheimer (1985) et D.P.S. Peacock et D. F. Williams (1986).

Les types de céramique locale et régionale du Haut Empire<sup>14</sup> (excepté les imitations de formes importées), ainsi que les estampilles TSI, pourtant souvent datables par parallèles, n'ont volontairement pas été utilisées. Il aurait été dangereux de vouloir ensuite étudier leur chronologie à partir d'ensembles datés par eux-mêmes. L'apparition de la TSI, datée pour le site entre –20 et –10/1<sup>15</sup>, comme, plus tard, celle des différentes qualités de céramique à revêtement argileux (sablé, mat, luisant et métallescent) ont cependant dû être utilisées comme critère chronologique<sup>16</sup>. Le faciès quantitatif des catégories ou des types, dont l'étude est un des buts de cette publication, n'a pas été pris en considération comme argument de datation.

Chaque sol, qui définit le début d'une nouvelle phase d'occupation, a donc été daté en fonction de la date d'apparition du type céramique ou numismatique le plus tardif de l'horizon qu'il clôt. Ces *termini post quem* sont proposés sous la forme d'une date tenant compte du décalage qu'il peut y avoir entre la date admise pour le début de la fabrication de tel type et sa diffusion dans nos régions. Les dates proposées découlent donc de l'hypothèse jugée la plus probable au sein d'une période donnée et ne peuvent à ce titre être considérées comme des datations absolues et irréfutables.

Pour chaque horizon, les datations se présentent sous deux formes différentes :

- une indication «littéraire» de période, correspondant généralement au règne d'un empereur ou à une ère historique;
- une datation absolue, proposée sous la forme d'une fourchette donnant les limites inférieure et supérieure de l'horizon (10/20 à 40/50, par exemple).

L'ensemble de ces datations a été élaboré sur la base des conventions terminologiques suivantes (les dates réelles des règnes et des dynasties sont entre parenthèses) :

|                    |                               |
|--------------------|-------------------------------|
| La Tène D2 (LT D2) | –90/–80 à –30 <sup>17</sup>   |
| Augustéen précoce  | –30 à –15                     |
| Augustéen moyen    | –15 à –1/+1                   |
| Augustéen final    | –1/+1 à 15 (14)               |
| Tibère             | 15 à 35 (14-37)               |
| Claude             | 40 à 55 (41-54)               |
| Néron              | 55 à 70 (54-68)               |
| Vespasien          | 70 à 80 (69-79)               |
| Domitien           | 80 à 95 (79-96)               |
| Antonins           | 100 à 190 (98-192)            |
| Sévères            | 190 à 240 (192-235)           |
| Bas-Empire         | 240 au IV <sup>e</sup> siècle |

## Définition et datation des horizons

### Choix et limites de la méthode

Les différentes fouilles qui ont eu lieu sur le site de *Lousonna* depuis le début du siècle ont permis de dégager de grandes surfaces du *vicus*, mais le mobilier n'a pas été exhumé de façon systématique, si bien que les publications de ces interventions présentent des quantités relativement faibles de mobilier. Le mode de récolte du matériel ayant beaucoup évolué au cours des dernières décennies, les pièces présentées ne sont plus exploitables pour des études détaillées. Pour la première fois, la fouille de Chavannes 11 offrait du mobilier en quantité suffisante pour

une approche typologique, chronologique et quantitative fiable. Cette situation nous a incités à privilégier le traitement du mobilier par catégories, chacune d'elles – monnaies, céramique, fibules, lampes à huile et verre<sup>18</sup> – faisant l'objet d'un chapitre indépendant. Si nous avons renoncé à présenter l'ensemble des catégories sur les planches par horizon<sup>19</sup>, l'ensemble des types présents dans chaque horizon, quelle qu'en soit la catégorie de mobilier, sont énumérés dans des paragraphes synthétiques (pp. 17-21), le numéro de catalogue renvoyant à la description détaillée et au dessin des pièces.

A notre choix délibéré de privilégier la typologie et l'évolution chronologique au sein des catégories, on pourra reprocher qu'il prive le lecteur d'une vision synchronique : nous répondrons

#### Maison A (nord-ouest)

| Etats |       | vers 250?    |
|-------|-------|--------------|
|       | AH10  |              |
| 11    | _____ | vers 180/200 |
|       | AH9   |              |
| 9-10  | _____ | vers 100/110 |
|       | AH8   |              |
| 7-8   | _____ | vers 70/80   |
|       | AH7   |              |
| 6     | _____ | vers 50/60?  |
|       | AH6   |              |
| 5     | _____ | vers 40/50   |
|       | AH5   |              |
| 4     | _____ | vers 10/20   |
|       | AH4   |              |
| 3     | _____ | vers -10/1   |
|       | AH3   |              |
| 2     | ..... | vers -20     |
|       | AH2   |              |
| 1     | ..... | vers -40     |

#### Maison B (nord-est)

| Etats |       | vers 250?     |
|-------|-------|---------------|
|       | BH10  |               |
| 10-11 | _____ | vers 170/180? |
|       | BH9   |               |
| 9     | _____ | vers 100/110  |
|       | BH8   |               |
| 8     | _____ | vers 80/90    |
|       | BH7   |               |
| 7     | _____ | vers 70/80    |
|       | BH6   |               |
| 5-6   | _____ | vers 40/50    |
|       | BH5   |               |
| 4     | _____ | vers 10/20    |
|       | BH4   |               |
| 3     | _____ | vers -10/1    |
|       | BH3   |               |
| 2     | ..... | vers -20      |
|       | BH2   |               |
| 1     | ..... | vers -40      |
|       | BH1   |               |

#### Maison C (sud-ouest)

| Etats |       | vers 250?     |
|-------|-------|---------------|
|       | CH10  |               |
| 11    | _____ | vers 180/200  |
|       | CH9   |               |
| 9-10  | _____ | vers 100/110? |
|       | CH8   |               |
| 7-8   | _____ | vers 70/80    |
|       | CH7   |               |
| 6     | _____ | vers 60/70    |
|       | CH6   |               |
| 5     | _____ | vers 40/50    |
|       | CH5   |               |
| 4     | _____ | vers 10/20    |
|       | CH4   |               |
| 3     | _____ | vers -10/1    |
|       | CH3   |               |
| 2     | ..... | vers -20      |
|       | CH2   |               |
| 1     | ..... | vers -40      |

#### Maison D (sud-est)

| Etats |       | vers 250?     |
|-------|-------|---------------|
|       | DH10  |               |
| 10-11 | _____ | vers 170/180? |
|       | DH9   |               |
| 9     | _____ | vers 100/110? |
|       | DH8   |               |
| 8     | _____ | vers 90/100   |
|       | DH7   |               |
| 6-7   | _____ | vers 60/70    |
|       | DH6   |               |
| 5     | _____ | vers 50/60    |
|       | DH5   |               |
| 4     | _____ | vers 20/30    |
|       | DH4   |               |
| 3     | _____ | vers -10/1    |
|       | DH3   |               |
| 2     | ..... | vers -20      |
|       | DH2   |               |
| 1     | ..... | vers -40      |

Fig. 3. Stratigraphies schématiques et datation des états d'occupation des quatre maisons.

qu'à l'inverse, un traitement horizontal se serait fait au détriment d'une vision claire de l'éventail typologique et de son évolution diachronique.

Le nombre très élevé de fragments de céramique (près de 100 000 tessons) rendait impossible une présentation exhaustive de cette catégorie. Le choix s'est donc porté sur la zone la mieux conservée, occupant le quart nord-ouest de la fouille (zone A), qui a été choisie comme stratigraphie de référence, en particulier pour les études chrono-quantitatives et typologiques de la céramique régionale. Le mobilier des autres unités d'habitation n'est mentionné qu'à titre de comparaison ou lorsqu'il permet de préciser nos informations. Seuls les horizons de cette stratigraphie de référence ont été intégralement étudiés sur le plan céramologique et leur mobilier quantifié. Pour les autres zones fouillées (B-D), les datations proposées pour les phases d'occupation successives sont uniquement présentées sous la forme d'échelles chronologiques (fig. 3)<sup>20</sup>.

Contrairement à la céramique, les monnaies, le verre, les fibules et les lampes à huile ont été étudiés à l'échelon de l'ensemble de la fouille. Les pièces appartenant spécifiquement à la stratigraphie de référence A sont énumérées ci-dessous, dans les paragraphes décrivant les faciès de chaque horizon (pp. 14-22).

## Définition et datation des horizons de la zone A

Trois horizons distincts (H1 à 3) ont été définis dans le laps de temps qui sépare les éléments protohistoriques les plus récents, à savoir un petit groupe de sépultures datées des environs de 100 av. J.-C., de la mise en place du plan d'urbanisme du *vicus*. Ces niveaux anciens ont hélas été largement arasés au moment de l'implantation des premières constructions de l'agglomération gallo-romaine.

Constitué de vestiges mis en évidence dans la moitié nord de la fouille seulement, l'horizon 1 regroupe quelques ensembles

récoltés dans la zone B<sup>21</sup>. L'horizon 2 prend principalement en compte des fosses réparties sur l'ensemble de la parcelle fouillée. Enfin, le mobilier de l'horizon 3 provient des deux premiers niveaux de rue longeant les maisons A et B, et des rares éléments d'habitat en relation (maison A), tous fortement arasés.

Pour ces trois premiers horizons, nous avons pris le parti d'utiliser et d'illustrer également des ensembles issus d'autres zones que la zone A<sup>22</sup> dans le catalogue par horizon (pp. 175-279). Sur le plan quantitatif et typo-chronologique en revanche, seul le mobilier provenant spécifiquement de la maison A a été pris en compte, à l'exception bien sûr du tout premier horizon, dont les rares pièces proviennent, nous l'avons dit, exclusivement de la zone B.

Les phases successives des quatre unités d'habitation du quartier gallo-romain qui se développe ensuite ont été distribuées en sept horizons (H4 à 10) allant de l'époque tibérienne à la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C (fig. 4).

Pour chacun des horizons, un paragraphe regroupe les données relatives au contexte archéologique (description sommaire des vestiges et des couches), un commentaire sur la datation proposée, suivi de la liste exhaustive «télégraphique» des monnaies, des céramiques d'importation et de leurs imitations, ainsi que des autres catégories étudiées dans cet ouvrage, à savoir les fibules, les lampes à huile et le verre. Pour le détail bibliographique des appellations typologiques et pour les renvois au catalogue détaillé, le lecteur est invité à se reporter aux divers chapitres consacrés aux catégories.

Réunis en un seul tableau synoptique (fig. 5), dix graphiques illustrent pour chaque horizon l'évolution des proportions des catégories céramiques.

### Légende fig. 4 ►

- |            |   |
|------------|---|
|            | 1. Démolition générale.   |
| Etat 9.    | 2. Tranchée de fondation du deuxième état du mur de façade sud de la maison A.  |
| Etats 7-8. | 3. Caniveau St.156. 4. Niveau de circulation : sable oxydé damé. 5. Remblai : sable et graviers gris-beige. 6. Niveau de travail : éclats de molasse en relation avec la taille des blocs soutenant la colonnade du portique. 7. Remblai : limon brun avec graviers. 8. Démolition-remblai : limon brun cendré avec graviers. 18. Recharge de rue dont le sommet servait de niveau de circulation : sables et graviers gris-beige.  |
| Etat 6.    | 9. Niveau de circulation : sable limoneux oxydé damé. 10. Remblai : feuilletage de limons bruns plus ou moins cendrés. 11. Niveau de circulation : limon argileux brun avec gravier. 12. Remblai : feuilletage de limons gris plus ou moins cendrés. 13. Zone remaniée correspondant à l'aménagement du caniveau St.392. 14. Tranchée de récupération de la paroi sur solin M161 et d'implantation de M99. 19. Recharge de rue dont le sommet induré servait de niveau de circulation : sables et graviers beiges oxydés. 20. Recharge de rue : limon gris avec charbons. |
| Etat 5.    | 15. Caniveau St.159 : remplissage de limon gris. 16. Remblai dont le sommet servait de niveau de circulation : limon gris contenant des poches de sable propre. 17. Remblai : sables et graviers beiges. 21. Recharge de rue dont le sommet induré servait de niveau de circulation : sables et graviers beiges oxydés.   |
| Etat 4b.   | 22. Recharge de rue dont le sommet induré servait de niveau de circulation : sables et graviers beiges oxydés.  |
| Etat 4a.   | 23. Première recharge de rue : graviers gris oxydés en surface.   |
| Etat 3.    | 24. Remblai ? sables et graviers beige très fins. 25. Occupation-démolition : sable limoneux gris cendré contenant charbons et céramique ; au sommet, litage de graviers correspondant à un niveau de circulation.  |
| Etats 1-2. | 26. Trou de poteau St.862 : remplissage de sable gris avec inclusions d'argile crue. 27. Sable limoneux brun tacheté de jaune : niveau remanié par l'implantation des habitats des états 1 à 3, à la base duquel apparaissent des fonds de structures protohistoriques. 28. Sable brun, jaunâtre dans sa partie inférieure.   |



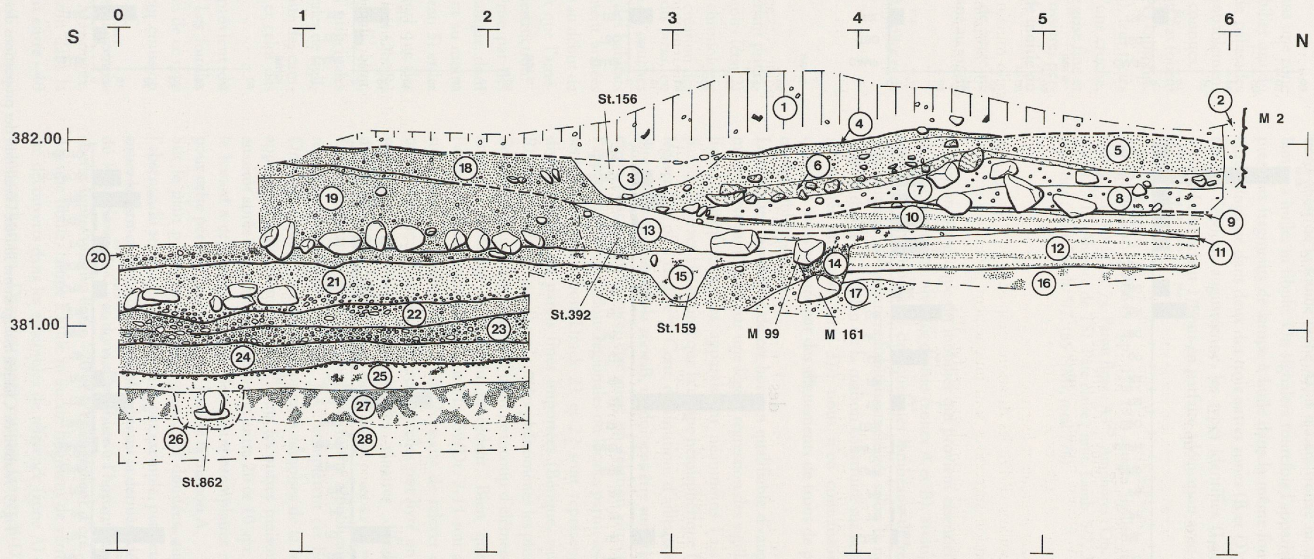


Fig. 4. Maison A. Coupe stratigraphique N-S, vue ouest, en travers du portique de la maison A. MHAVD, Véronique Zwald.

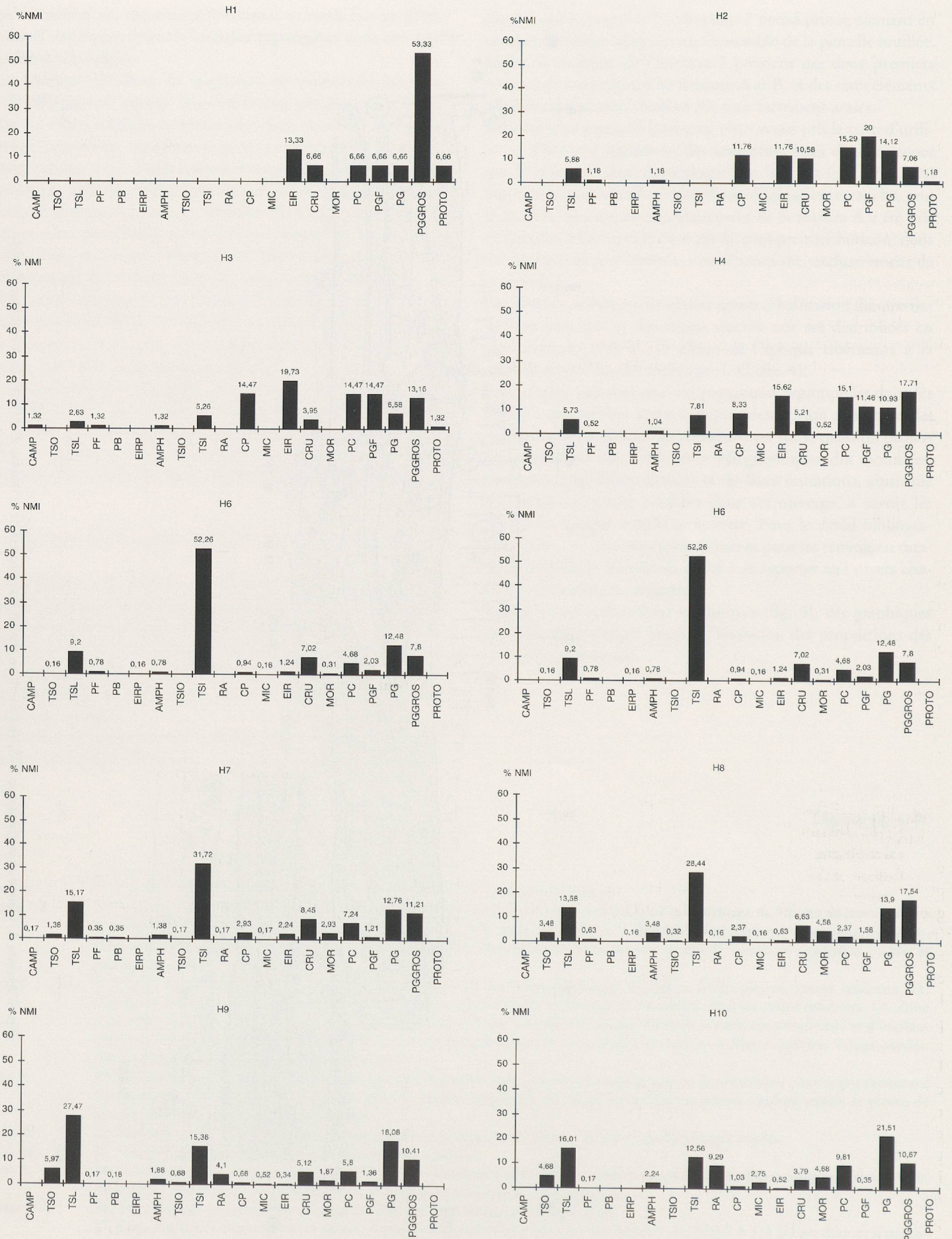


Fig. 5. Maison A. Chaque histogramme illustre l'évolution des proportions des catégories céramiques au sein d'un horizon.

## Horizon 1

Ce premier horizon, qui n'a pu être observé que dans une zone restreinte de la fouille (parcelle B), regroupe du mobilier issu du comblement de tranchées de sablières basses ou de palissades (état 1). Ces structures, mal conservées, forment probablement un habitat dont les limites ne sont pas entièrement connues.

Les quelques ensembles réunis dans cet horizon n'ont pas fourni de céramique d'importation propre à donner un TPQ «absolu». Malgré la rareté des tessons retrouvés (15 individus), leur faciès tardo-laténien (absence de terre sigillée, présence d'une cruche, de deux plats à engobe interne, de céramique à pâte grise fine et d'une forte proportion de céramique à pâte grise grossière) permet de proposer une datation au **début de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.**

Aucune fibule, lampe à huile ni aucun fragment de verre ne sont associés à cet horizon, ce qui n'a rien d'étonnant au vu de sa faiblesse numérique.

*Céramique* (cat. 537-547, pp. 176-177) : absence de terre sigillée et de TSI. Pâte grise : fine; non tournée. (15 NMI, total 109).

## Horizon 2

Le deuxième horizon est daté par du mobilier provenant principalement du comblement d'une série de fosses-dépotoirs (état 2) réparties sur l'ensemble de la fouille et situées en chronologie relative entre l'abandon des vestiges de l'état 1 et la création des premiers éléments du nouveau plan d'urbanisme du *vicus*, en particulier l'aménagement de la grande rue. Les couches contemporaines de ces installations, probablement des habitats dont l'extension paraît importante, ont été largement arasées lors de la mise en place de la nouvelle trame urbaine au début de l'état 3 et n'ont livré que peu de mobilier, d'autant que l'aménagement de l'état 4 a également contribué à leur destruction.

Le faciès céramologique de cet horizon se caractérise par des formes du répertoire archaïque de la terre sigillée italique, dont les plats Consp. 1.1 (Goudineau 1), qui apparaissent au moins dès 40 av. J.-C., les coupes Consp. 8.3.1 (Goudineau 5) et les premiers exemplaires du service I de Haltern, ainsi que des gobelets d'«Aco» et des amphores Ha. 69/Dr. 7-11 et Ob. 83 (type précurseur de la Dr. 20). Les productions régionales, elles, présentent un faciès «augustéen précoce» dont les principales caractéristiques sont l'absence des imitations régionales de sigillée, ainsi que la persistance de l'influence du répertoire des campaniennes sur celui de la céramique à pâte claire et celui des grises fines à surface lissée.

Un potin à légende TVRONOS (cat. 1218)<sup>23</sup> provient du comblement d'une fosse de la zone B (St. 360). Les fouilles récentes menées à Besançon ont livré quelques pièces de ce type dans des niveaux datés de 120 à 40 av. J.-C.<sup>24</sup>. Leur émission peut donc être fixée au plus tard à partir de 40 av. J.-C.

L'ensemble des marqueurs chronologiques, ainsi que la comparaison avec des ensembles similaires de Nyon et Massongex, permettent de proposer une datation de cet horizon dans la **seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., probablement entre -40 et -20.**

Dans les ensembles qui proviennent spécifiquement du quart nord-ouest de la fouille (zone A), il n'a été trouvé ni verre, ni lampe à huile, ni fibule. On signalera toutefois l'apparition des premiers fragments de lampe à huile dans la même fourchette chronologique dans deux des trois autres zones (B et D) : attestés dès l'époque augustéenne, les types identifiés (Loeschke I/IV et Leibundgut 1) sont en parfaite adéquation avec le reste du mobilier.

*Céramique* (cat. 549-649, pp. 178-191) : terre sigillée italique : Consp. 1.1, 8.3.1; Ha. 7a. Parois fines : A3<sup>25</sup>. Amphores : Ob. 83; Ha. 69/Dr. 7-11. Absence de TSI. Pâte claire : imit. Lamb. 5/7, 28. Pâte grise fine : imit. Lamb. 5/7. (85 NMI, total 776).

## Horizon 3

L'horizon 3 regroupe du mobilier qui provient essentiellement des deux premiers niveaux de rue (zones A et B), stratigraphiquement contemporains des quelques lambeaux de remblais d'installation des premiers habitats aménagés selon la nouvelle trame urbaine<sup>26</sup>. Le plan de la maison construite sur la parcelle A est très lacunaire (état 3) : nous n'en connaissons que quelques murs attestés par des alignements de trous de piquets, ou des sablières basses.

Le mobilier céramique de cet horizon qualifiable d'«augustéen moyen» est caractérisé par une légère régression des sigillées italiennes, parmi lesquelles apparaissent néanmoins l'assiette à parois convexes Ha. 4 ainsi que la coupe hémisphérique Ha. 14, légèrement plus tardive<sup>27</sup>. Cette diminution, d'ailleurs contredite par les données de la zone B, ne doit pas être surinterprétée et ne peut, pour l'heure, être mise en relation directe avec l'apparition des imitations régionales ou locales parmi lesquelles seuls les premiers bols Drack 21 et 22 sont représentés. La diversification des parois fines importées (Bétique, vallée du Rhône ou Italie du nord) est l'un des phénomènes les plus significatifs du faciès de cet horizon dont beaucoup d'éléments sont encore semblables à ceux du précédent. Bien que seule l'amphore à saumure de Bétique Ha. 69/Dr. 7-11 soit attestée sur la zone de référence A, il est nécessaire de relever que les niveaux contemporains des autres parcelles ont livré un répertoire plus diversifié, incluant des vinaires d'Italie ou d'Espagne<sup>28</sup>.

Un bronze frappé gaulois et un denier fourré républicain datés respectivement de 60 et 37 av. J.-C. complètent cet horizon. On notera que les premières monnaies nîmoises de la série IIa apparaissent au même moment dans les autres maisons, soit aussitôt après leur mise en circulation entre 20 et 10 apr. J.-C. : le hasard a cependant fait que des quatre exemplaires récoltés pour cette période, aucun ne soit issu de la maison A.

Sur le plan purement chronologique, ces données, ainsi que l'absence du service II de Haltern<sup>29</sup>, par exemple, permettent de situer la fermeture de ces ensembles durant la dernière décennie du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., et donc d'attribuer à l'horizon une fourchette approximative **entre -20 et le changement d'ère.**

Aucune fibule, lampe à huile ni aucun fragment de verre n'ont été découverts dans les ensembles de référence (zone A) constituant cet horizon. Dans les zones voisines (zones B-D), c'est

cependant durant la même période qu'apparaissent les premiers exemplaires de fibules de Chavannes 11, appartenant aux types 2.2 (fibules «gauloises simples») et 4.4 (fibules dites «de Langton-Down»), attestés dès l'époque augustéenne précoce.

*Numismatique* (pp. 299-325) : bronze frappé de Gaule de l'est, dès -60 (cat. 1217); denier républicain, -37 (cat. 650 = 1235).

*Céramique* (cat. 651-698, pp. 192-198) : terre sigillée italique : Consp. 1.1, 7, 8.3.1; Ha. 4, 7a/b, 7(b?), 14; estamp. : M. Annius ou Mammius? Campanienne B : Lamb. 5/7. Absence de terre sigillée gauloise. Parois fines : A1, A2, A3. Amphores : Ha. 69/Dr. 7-11. TSI : Drack 21, 22. Pâte claire : imit. Consp. 13. Pâte grise fine : imit. Lamb. 5/7. (76 NMI, total 891).

#### Horizon 4

Cet horizon regroupe pour la première fois des ensembles issus essentiellement des remblais d'installation<sup>30</sup> d'un habitat dont nous possédons le plan presque complet (état 4). Il s'agit d'une maison constituée de deux corps de bâtiments limités par des cloisons en terre reposant sur des sablières basses. Les pièces sont toutes dotées de sols de terre battue. Cette construction sur la parcelle A est contemporaine d'une restructuration complète du quartier antique, qui voit l'établissement définitif du parcellaire et de la trame viaire du *vicus*.

Dans le domaine de la céramique, cet horizon est avant tout caractérisé par une forte persistance des sigillées italiques, malgré l'apparition de celles de Gaule méridionale, représentées par des assiettes Drag. 17 et des coupelles biconvexes Drag. 27 de la Graufesenque. L'arrivée des premières parois fines engobées et une augmentation des types importés parmi les imitations de sigillée sont deux arguments de plus pour attribuer à cet horizon une fourchette chronologique comprenant les **deux premières décennies de notre ère**. La présence des premières sigillées de la Graufesenque exclut, en tout cas, la fermeture des ensembles qui le composent avant les années 15-20 de notre ère, et donc, probablement, le début du règne de l'empereur Tibère.

La monnaie la plus récente de cet horizon est un demi-dupondius de Nîmes daté de -20 au plus tôt. Aucune pièce n'a permis de fournir un terminus post quem permettant d'affiner la fourchette fournie par la céramique.

Aucune fibule n'est associée à cet horizon. En revanche, un fragment de lampe à huile et deux de récipients en verre constituent les premières occurrences de ces catégories dans les horizons de la zone A. Même si c'est en proportions très faibles, l'on trouve donc du verre à Chavannes 11 dès les deux premières décennies de notre ère, comme cela a pu être observé sur d'autres sites du pays.

*Numismatique* (pp. 299-325) : demi-dupondius d'Auguste, série II ou III, -20 - +14 (cat. 1295); demi-as ou dupondius, -211-27 (cat. 1255); drachme de Gaule du centre, I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (cat. 1215); denier républicain, -49 (cat. 1228).

*Céramique* (cat. 699-757, pp. 198-205) : terre sigillée italique : Ha. 1a, 1b, 2, 7b. Terre sigillée gauloise : Drag. 17, 27. Parois fines : A1, A2, A3, A4, A6, A7; B4. Amphores : Dr. 1; Ha. 69/Dr. 7-11. TSI : imit. Consp. 7.1.1; Ha. 4b; Drack 22. Pâte claire : imit. Consp. 7.1.1; Morel 1231. Pâte grise fine : imit. Lamb. 5/7. (192 NMI, total 1445).

*Lampes* (pp. 361-391) : Loeschke XIV (cat. 1728).

*Verre* (pp. 393-465) : AR. 34 / Is. 12 (cat. 1858); large coupe à bord épaissi et arrondi (cat. 1874) : contamination?

#### Horizon 5

Les ensembles réunis au sein de cet horizon peuvent être séparés en deux groupes. Le premier comprend du mobilier issu d'une couche d'incendie (argile brûlée, charbon de bois) d'une épaisseur de 10-15 centimètres, qui correspond à la démolition de la maison de la phase précédente (état 4). Particulièrement importante dans la moitié orientale de la parcelle, elle se prolongeait sur la parcelle voisine. Le second groupe, dont est issue la plus grande partie du corpus, rassemble le mobilier provenant des remblais de construction d'un nouvel habitat sur la parcelle A (état 5), ainsi que d'une recharge de la rue<sup>31</sup>. La nouvelle maison regroupe des locaux aménagés de part et d'autre d'un passage central, dont seuls les vestiges de cloisons, reposant généralement sur des solins de pierres sèches, et les sols, terre battue ou terrazzo, étaient conservés. Le matériel de ces deux groupes a été réuni après avoir constaté qu'il n'existait pas de décalage chronologique entre eux<sup>32</sup>.

Le mobilier de l'horizon ainsi défini présente un faciès caractéristique de la période tibérienne dans lequel se développent les sigillées sud-gauloises au détriment des italiques, encore bien représentées mais déjà probablement en partie résiduelles. Des six types de sigillées de la Graufesenque attestés dans ce mobilier, les plus tardifs sont les assiettes Drag. 15/17 et 18(31) qui ne semblent pas avoir été en circulation avant les années 30 du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Outre l'apparition des parois fines lyonnaises à revêtement brun olivâtre (atelier de la Butte) et de différents types d'amphores comme les Dr. 28 ou Ob. 74, les ensembles de cet horizon se distinguent par une rapide augmentation et une nette diversification typologique des imitations de sigillées, dont certaines signées par le «Lausannois» Pindarus ou par L. Aemilius Faustus, connu pour avoir eu un atelier à Yverdon durant la période Tibère - début Claude<sup>33</sup>.

Ces arguments permettent de situer les limites chronologiques de cet horizon **entre 10/20 et 40/50 de notre ère**, soit, probablement, du début du règne de Tibère aux premières années de celui de Claude.

Sur le plan numismatique, seuls un demi-as indéterminé et un semis d'Auguste pour Tibère datent au plus tôt du début de notre ère. Toutes les autres pièces associées à cet horizon sont en revanche issues de séries déjà en circulation au cours du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

En ce qui concerne fibules et lampes à huile, les types présents sont tous attestés au moins dès l'époque augustéenne et s'intègrent très bien dans la fourchette chronologique de l'horizon.

Les récipients en verre associés à cet horizon appartiennent à des types fréquemment attestés durant la période concernée, à l'exception du gobelet tronconique AR 44-45 / Is. 21 (cat. 1868) et de la coupe à bord en gradin Is. 69a (cat. 1880), qui comptent tous deux parmi les premiers représentants de leur type.

*Numismatique* (pp. 299-325) : obole ou bronze, I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (cat. 1221); gauloise indét., I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (cat. 1223); as républicain, -45 (cat. 1230); dupondius d'Auguste, -18 (cat. 1346); dupondius d'Auguste, série IIa, -20-10 (cat. 1277); demi-dupondius d'Auguste,

série II ou III, -20+14 (cat. 1298-99); quadrans d'Auguste, -15-10 (cat. 1303); petit bronze de Gaule Belgique, dès -10 (cat. 1264); demi-dupondius d'Auguste, série IIb, -10 - +10 (cat. 1283); monnaie indét., I<sup>er</sup> s. av. - IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (cat. 1471); demi-as indét., 1<sup>re</sup> moitié I<sup>er</sup> s. (cat. 758 = 1411); semi d'Aug. pour Tibère, série II, 13-14 (cat. 1338).

**Céramique** (cat. 759-861, pp. 206-221) : terre sigillée italique : Ha. 1b, 1c, 2, 4, 5b, 7b, 8, 11, 12, 17. Terre sigillée gauloise : Drag. 15/17, 18/31, 24/25, 27, 29; Hof. 9; estamp. : Atei, Acuti?, T. Ruffrenius Rufio. Parois fines : A3, A4, A10; B4, B6. Amphores : Dr. 2/4, 20, 28; Ha. 69/Dr. 7-11; Ob. 74. TSI : imit. Ha. 1b, 1c, 4a, 4b, 7; Ha. 2/Dr. 17; Drag. 24/25, 33; Hof. 5; Drack, 20, 21, 22; estamp. : L. Aemilius Faustus, Pindarus. Pâte grise fine : imit. Lamb. 5/7; Menez 125. Revêtement argileux : contamination. (738 NMI, total 5551).

**Fibules** (pp. 327-359) : Riha 5.1, fibules dites «d'Alésia» (cat. 1519); Riha 5.2, fibules dites «d'Aucissa» (cat. 1521).

**Lampes** (pp. 361-391) : Loeschcke XIV (cat. 1725) ; lampes à méd. concave, indét. (cat. 1631, 1640, 1648).

**Verre** (pp. 393-465) : AR 2.1-2 / Is. 3a-b (cat. 1795, 1805); coupe hémisphérique, var. AR 3.2 (cat. 1825); AR 44-45 / Is. 21 (cat. 1868); Is.69a (cat. 1880) : contamination?

## Horizon 6

A nouveau, cet horizon regroupe principalement les ensembles issus des remblais de construction d'une nouvelle unité d'habitation sur la parcelle A (état 6). Limitée par des cloisons de terre et bois reposant sur des solins de pierres sèches, cette maison présente un plan qui sera en partie repris par les murs maçonnés de l'état postérieur, ce qui explique son mauvais état de conservation.

Au mobilier de ces remblais s'ajoutent quatre ensembles provenant des couches de comblement de structures de l'état antérieur (deux fosses et un caniveau), ainsi que d'une nouvelle recharge de rue.

Qu'il s'agisse de céramique ou de monnaies, le mobilier de cet horizon ne présente que peu de marqueurs postérieurs à ceux du précédent, à l'exception d'amphores de Gaule méridionale de type G. 3 et, surtout, G. 4 dont l'apparition est aujourd'hui située aux alentours du milieu du I<sup>er</sup> siècle. Les ensembles de cette période sont néanmoins caractérisés par un *floruit* des imitations de sigillée<sup>34</sup> qui semble propre à l'époque claudienne, pendant laquelle au moins cinq ateliers en produisaient à *Lousonna*. Les données stratigraphiques<sup>35</sup> et ces rares arguments céramologiques, ne permettent de situer cet horizon que de manière assez imprécise dans une fourchette allant probablement de 40/50 aux alentours de 50/60, soit du règne de Claude au début de celui de Néron.

Des fibules, des lampes à huile et des récipients en verre sont présents, toujours en quantité réduite; attestées dans la plupart des cas de l'époque augustéenne jusqu'au III<sup>e</sup>, voire au III<sup>e</sup> siècle, ces pièces sont en accord chronologique avec le reste du mobilier de l'horizon.

**Numismatique** (pp. 299-325) : demi-as indét., Rép. rom. (cat. 1243); demi-as Tibère pour Aug. div., 22/23-30 (cat. 1376); demi-as indét., 1<sup>re</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. (cat. 1406).

**Céramique** (cat. 862-919, pp. 222-231) : terre sigillée italique : Consp. 19.2; Ha. 1b, 1c, 2, 4, 11, 12, 14, 15; estamp. : Atei. Terre sigillée gauloise : Drag. 11, 17, 15/17, 18/31, 24/25, 27, 29; estamp. : Maccarus (?), Crispini. Parois fines : A5, A9, A10, A11; B4, B6.

Amphores : Dr. 1, 20, 28; Ha. 69/Dr. 7-11; G. 3, 4. TSI : imit. Ha. 1b, 1c, 4a, 7; Ha. 2/Dr. 17; Drag. 15/17, 24/25, 33; Hof. 5; Drack 20, 21, 22; estamp. : Sabinus, Januarius (?) fecit, Cicus. (641 NMI, total 4926).

**Fibules** (pp. 327-359) : Riha 4.1, fibules «à arc non interr. et porteardillon ajouré» (cat. 1497); Riha 4.4, fibules dites «de Langton-Down» (cat. 1505).

**Lampes** (pp. 361-391) : Loeschcke IA/IB (cat. 1602); I/IV (cat. 1615-16) ; XIV (cat. 1726); lampes à méd. concave, indét. (cat. 1633).

**Verre** (pp. 393-465) : AR 2.1-2 / Is. 3a-b (cat. 1786); AR 156 / Is. 50 (cat. 1929).

## Horizon 7

Cet horizon réunit principalement des ensembles issus des remblais de construction d'une nouvelle unité d'habitation reprenant en partie le tracé des cloisons antérieures (états 7-8). Les murs délimitant la maison ont été édifiés en maçonnerie sur tout ou partie de leur hauteur, tandis que les subdivisions internes continuent de mettre en œuvre la terre et le bois. Les remblais relativement épais (entre 30 et 40 cm) sont de deux types : d'une part des couches hétérogènes mêlant la démolition de l'état précédent à du matériau rapporté, qui ont livré la plus grande partie du mobilier, d'autre part des remblais de matériau propre généralement stérile qui ont servi à assainir et aplanir le terrain, particulièrement dans la partie avant de la maison. Ces réhaussements sont à mettre en relation avec une importante recharge dans la rue, où aucun matériel n'a pu être récolté faute de temps. Quelques ensembles proviennent du comblement de fosses de l'état précédent ainsi que de recharges ponctuelles effectuées dans le portique.

Les ensembles constituant cet horizon sont caractérisés par l'arrivée d'une nouvelle génération de sigillées de Gaule méridionale, essentiellement représentées par le bol Drag. 37 et le service A de la Graufesenque, qui apparaissent aux alentours de 60 apr. J.-C. Ces sigillées d'importation, parfois estampillées aux noms de potiers rutènes du début de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle comme Darra, Momo ou Oclatus, sont en augmentation par rapport à l'horizon précédent, mais restent encore nettement moins représentées que les imitations régionales, marquées néanmoins par une assez brusque régression. On trouve également les premières céramiques à revêtement argileux mat ou sablé, catégorie qui ne prendra son essor qu'au cours du II<sup>e</sup> siècle, en remplaçant en partie les imitations de sigillée à revêtement orangé.

Une monnaie de Vespasien donnant un terminus post quem de l'an 72 à la fermeture des ensembles de cet horizon, celui-ci peut être, sans trop de doutes, situé dans une fourchette comprenant la majeure partie du règne de Néron et le début de la période flavienne, soit de 50/60 aux environs de 70/80 apr. J.-C.

Fibules, lampes à huile et récipients en verre sont présents en nombre croissant. L'éventail des types s'élargit, pour le verre particulièrement, même si les coupes côtelées sont largement prédominantes. On notera la présence d'un gobelet de type «Athletenbecher» (cat. 1840) portant l'inscription [ME]TRODO[RVS]. Ce récipient est arrivé à *Lousonna* dans la phase relativement précoce d'utilisation du type, puisque sa fabrication n'est attestée qu'à partir de Claude.

*Numismatique* (pp. 299-325) : denier d'Octave, -32-29 (cat. 1279); demi-dupondius d'Auguste, série IIa, -20-10 (cat. 1279); as d'Auguste, série I, -15-3 (cat. 1311, 1322); semis Aug. pour Tibère, série II, 11 (cat. 1337); as Tibère pour Aug. div., 22/23-30 (cat. 1364); dupondius de Vespasien, 71 (cat. 920 = 1422).

*Céramique* (cat. 921-995, pp. 232-243) : terre sigillée italique : Consp. 19.2; Ha. 2, 4, 7b, 8, 10, 11, 13. Terre sigillée gauloise : Drag. 11, 17, 15/17, 18/31, 22/23, 24/25, 27, 29, 37; Hof. 8, 9, 12; Curle 11; Serv. A; estamp. : Darra, Momo, Oclatus. Parois fines : A3, A10; B1, B6. Amphores : Dr. 2/4, 20; Ha. 69/Dr. 7-11; G. 4; Beltran II. TSI : imit. Ha. 1c, 4a, 7; Ha. 2/Drag. 17; Drag. 15/17, 24/25, 33, 37; Hof. 5, 12; Drack. 20, 21, 22. Revêtement argileux : mat, sablé. (580 NMI, total 4200).

*Fibules* (pp. 327-359) : Riha 4.3, fibules dites «de Nertomarus» (cat. 1500); Riha 4.4, fibules dites «de Langton-Down» (cat. 1506); indéterminées (cat. 1594).

*Lampes* (pp. 361-391) : Loeschcke IA/IB (cat. 1601); I/IV (cat. 1611-12, 1614); XIV (cat. 1727); lampes à méd. concave, indéterminées (cat. 1630, 1632, 1635, 1638-39, 1641-42, 1646).

*Verre* (pp. 393-465) : AR 2.1-2 / Is. 3a-b (cat. 1771, 1785, 1804); AR 31 (cat. 1840); AR 34 / Is. 12 (cat. 1851); AR 156 / Is. 50 (cat. 1931).

## Horizon 8

A partir du dernier quart du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., les transformations qui ont lieu dans la maison A n'affectent jamais simultanément l'ensemble de la parcelle, mais seulement l'un ou l'autre des corps de bâtiments, qu'il s'agisse de transformations lourdes ou de réfections ponctuelles. La nature même de ces travaux et le fait que les niveaux archéologiques ont été largement entamés par les terrassements du XX<sup>e</sup> siècle font que les couches en place se raréfient considérablement. La majeure partie du mobilier de l'horizon 8 provient du comblement d'un puits creusé à l'état précédent (états 7-8), puis rebouché pour une raison inconnue après deux ou trois décennies d'utilisation<sup>36</sup>. Les autres ensembles proviennent de complements de fosses et de couches d'occupation en relation avec des structures de l'état précédent, ainsi que de remblais ou recharges de faible épaisseur établis dans certains locaux (état 9).

Le mobilier de cet horizon présente un faciès caractéristique du dernier tiers du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, marqué par une diversification et une forte augmentation<sup>37</sup> des services «flaviens» de la Graufesenque ainsi que de leurs imitations régionales et par l'apparition d'estampilles plus tardives que celles des niveaux précédents (Germanus ou Masc(u)lus). La proportion encore élevée des types «julio-claudiens» (pour la plupart toujours produits durant la période flavienne), ainsi que l'absence du service C, tenu pour apparaître durant la dernière décennie du I<sup>er</sup> siècle, des productions de Lezoux ou de tout autre marqueur spécifiquement «antonin», permettent de situer la clôture des ensembles de cet horizon durant le tout début du II<sup>e</sup> siècle. Au vu de ces données, et du *terminus post quem* de l'horizon précédent, la fourchette chronologique de cet horizon peut donc être placée, approximativement, **entre 70/80 et 100/110 de notre ère**, soit des Flaviens au début du règne de Trajan.

Toutes déjà en circulation dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, les monnaies associées à cet horizon témoignent de la longue durée de circulation des émissions nîmoises et lyonnaises dans nos régions, en dépit des réformes monétaires que

Rome a tenté de mettre en place pour retirer ces frappes anciennes.

Alors que la quantité de mobilier céramique<sup>38</sup> reste stable dès l'époque tibéro-claudienne et jusqu'à l'abandon du site vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>, le nombre de fragments de fibules, verre et lampes à huile croît dans les horizons situés au tournant du second siècle (H8 et 9).

Dans l'horizon 8, le mobilier découvert dans le puits est particulièrement intéressant : vu le comblement rapide, la part de matériel résiduel y est bien moindre que dans les remblais dont est en général issu le mobilier de Chavannes 11<sup>40</sup>. Pour la céramique comme pour les autres catégories de mobilier, on trouve plus de pièces dans la phase précoce de leur durée de fabrication que dans les autres horizons.

On notera en particulier la présence de lampes à canal de type Loeschcke IXB, IX/X et X, dont le début de la fabrication est daté de l'époque flavienne, voire tardo-flavienne pour le type Loeschcke X. Une fibule serpentiforme (cat. 1588) de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle, dont il n'existe qu'un autre exemplaire connu à Payerne, s'ajoute à ces pièces arrivées à *Lousonna* assez rapidement après le début de leur production. Enfin, plusieurs pièces en verre fabriquées au plus tôt à partir de Claude (AR 31, AR 33, AR 151.1-2) font aussi partie du comblement du puits, de même que le premier fragment de verre à vitres découvert dans le quartier.

*Numismatique* (pp. 299-325) : demi-dupondius, série II ou III, -20 - +14 (cat. 1289); demi-as d'Auguste, série I, -15-3 (cat. 1321); as d'Aug. pour Tibère, série II, 10-14 (cat. 1334); as de Tibère pour Aug. div., 22/23-30 (cat. 1366); as indéterminés, 1<sup>re</sup> moitié I<sup>er</sup> s. (cat. 1400).

*Céramique* (cat. 996-1080, pp. 244-259) : terre sigillée italique : Ha. 1c. Terre sigillée gauloise : Drag. 15/17, 18/31, 22/23, 24/25, 27, 29, 33, 37; Hof. 9, 12; Hermet 9; Serv. A, B; estamp. : Germani officina, Primulus, Anni, Masculi (?). Parois fines : A1, A2, A5; B1, B6. Amphores : Dr. 2/4, 9 similis, 20, 28; G. 4, 5; Beltran II. TSI : imit. Ha. 4a, 4b; Ha. 2/Drag. 17; Drag. 15/17, 30, 33, 37; Hof. 12; Serv. A, B, D; Drack 21, 22; estamp. : C. Santius. Revêtement argileux : sablé. (633 NMI, total 3479).

*Fibules* (pp. 327-359) : Riha 5.5, fibule dérivée du type dit «d'Aucissa» (cat. 1525); Riha 5.12, fibule «à arc partagé orné en longueur» (cat. 1548, 1556); Riha 8.2, fibule en anneau (cat. 1588).

*Lampes* (pp. 361-391) : Loeschcke IV (cat. 1607), IXB (cat. 1694, 1696); X (cat. 1701); IX/X (cat. 1708-12); XIV (cat. 1722-23); lampes à méd. concave, indéterminées (cat. 1636-37).

*Verre* (pp. 393-465) : AR 2.1 / Is. 3a (cat. 1739); AR 2.1-2 / Is. 3a-b (cat. 1787, 1796-97, 1808); AR 31 (cat. 1841); AR 33.1 / var. Is. 3 (cat. 1844); AR 34 / Is. 12 (cat. 1853); AR 37.1 / var. Is. 34 (cat. 1862); AR 151.1-2 / var. Is. 61 (cat. 1923); AR 156-9 ou 119 / Is. 62 (cat. 1937-38); verre à vitres (cat. 2104).

## Horizon 9

A l'horizon 9, la plupart du mobilier provient non plus de couches de remblais, mais de complements de fosses, de tranchées de récupération de murs ou, plus rarement, de recharges de sols ponctuelles. La nature hétérogène de ces couches, qui se rattachent à des structures ou des transformations parfois séparées par plusieurs décennies, porte préjudice à la cohésion des ensembles et à la validité statistique du corpus céramologique de cet horizon. Même si aucun mobilier ne peut leur

être associé, l'examen archéologique détaillé des murs et du plan de la maison montre que des transformations importantes ont cependant eu lieu au cours du II<sup>e</sup> siècle (états 10-11) : à l'avant de la maison, les boutiques paraissent avoir été partiellement démontées puis reconstruites, tandis qu'un hypocauste a été aménagé dans l'aile nord-ouest de la maison, entraînant son réaménagement complet.

Les différents ensembles qui constituent cet horizon sont avant tout caractérisés par l'apparition des sigillées de la Gaule du centre et de l'est (dont un Drag. 37), ainsi que par le développement des céramiques régionales à revêtement argileux luisant dont les débuts sont situés aux alentours de 150. La typologie du répertoire de cette catégorie, marquée notamment par la présence d'imitations de Drag. 37 (Lamb. 2/37) et de gobelets ovoïdes ou à dépression, corrobore les données des céramiques d'importation, pour placer dans le dernier tiers du II<sup>e</sup> siècle la clôture de cet horizon. Un as de Commode (cat. 1461), en contexte tardif, avançant celle-ci jusqu'à l'année 181, la fourchette chronologique de cet horizon semble s'étendre sur la plus grande partie du siècle antonin, soit environ **entre 100/110 et 180/200**.

Si le nombre de fibules, lampes à huile et récipients de verre est encore relativement élevé dans cet horizon, les types représentés sont en grande partie les mêmes que dans l'horizon précédent, avec bon nombre de pièces déjà fabriquées à l'époque augustéenne ou dans le courant du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., dont on ne saurait dire si leur présence à Chavannes 11 est due à la longévité de leur fabrication ou à la proportion de mobilier résiduel toujours importante dans les remblais. Élément très rare, une fibule en argent doré (cat. 1587), la seule connue pour l'heure à *Lousonna*, mérite d'être signalée.

*Numismatique* (pp. 299-325) : denier d'Auguste, -15-10 (cat. 1301); as de Caligula pour Agrippa, 37-41 (cat. 1385, 1387); as de Trajan, 98-99 (cat. 1081 = 1443); as de Commode, 181 (cat. 1082 = 1461) : pourrait être un dépôt tardif lié à l'aménagement du foyer St. 43.

*Céramique* (cat. 1083-1153, pp. 260-269) : terre sigillée italique : Ha. 1b, 2. Terre sigillée gauloise : Drag. 11, 16, 17, 15/17, 18/31, 22/23, 24/25, 27, 29, 30, 33, 37, 44; Hof. 9, 12; Hermet 9; Serv. A, B, C, D, E, F; estamp. : Aman(dus?), Mahetis, Masc(lus?), Pasten(aius)?, Per(enias ou -us)? Gaule de l'est : Drag. 32, 37, 38; Serv. A. Gaule du centre : Drag. 18/31. Parois fines : A3; B2, B6. Amphores : Dr. 2/4, 20; Ha. 69/Dr. 7-11; G. 4, 5; Beltran II. TSI : imit. Ha. 1c, 4a; Ha. 2/Dr. 17; Drag. 15/17, 24/25, 27, 37; Hof. 12; Serv. A; Drack 20, 21, 22. Revêtement argileux : mat; gobelets ovoïdes, à dépressions; Lamb. 2/37. (586 NMI, total 2940).

*Fibules* (pp. 327-359) : Riha 5.12, fibules «à arc partagé orné en long.» (cat. 1542); Riha 5.13, fibule «à arc partagé, de section triang.» (cat. 1560); Riha 7.11, fibule en forme de «tutulus» (cat. 1577); Riha 8.1, fibule en oméga (cat. 1587).

*Lampes* (pp. 361-391) : Loeschcke IA/IB (cat. 1600); IV (cat. 1610); IXB (cat. 1695); X (cat. 1700); XII (cat. 1720); XIV (cat. 1724).

*Verre* (pp. 393-465) : AR 2.2 / Is. 3b (cat. 1743); AR 2.1-2 / Is. 3a-b (cat. 1768, 1772, 1794, 1803); AR 34 / Is. 12 (cat. 1856); AR 109.1 / Is. 44a/115 (cat. 1892-93); AR 113-14 / var. Is. 68 (cat. 1900); AR 136 / Is.82B2 (cat. 1916); AR 156 / Is. 50 (cat. 1927); AR 156-59 ou 119 / Is. 62 (cat. 1935); AR 161 / Is. 89+128 (cat. 1958); Is. 79 (cat. 2097); verre à vitres (cat. 2100-01).

## Horizon 10

La majeure partie de la démolition générale a été évacuée à la machine au cours des travaux préliminaires à la fouille, ainsi que lors de terrassements antérieurs liés d'une part à l'existence sur cette parcelle, dans la première moitié de ce siècle, de serres horticoles, et d'autre part aux travaux qui ont accompagné la construction du garage Berna en 1959. Le mobilier regroupé dans cet horizon provient de quelques couches de démolition et de rares ensembles d'occupation se rattachant à des structures archéologiques en place (états 10-11 : comblement du caniveau longeant la rue et de quelques fosses-dépotoirs postérieures à l'habitat de l'état précédent).

Malgré une forte proportion de pièces résiduelles du II<sup>e</sup> siècle, le mobilier de ces ensembles mal stratifiés, présente un certain nombre d'éléments caractéristiques de la période sévérienne comme les sigillées de l'est (notamment un Drag. 37 portant un timbre de Cibusus de Mittelbronn<sup>41</sup>, dont la production semble débiter aux alentours de 160/170) ou les céramiques à revêtement argileux métallescent, par exemple. Deux monnaies du III<sup>e</sup> siècle (cat. 1465 et 1467), dont une donnant un *terminus post quem* de 241, permettent de situer aux alentours de 250 la fermeture de ce dernier horizon (conservé) de notre stratigraphie de référence.

La présence d'un des rares fragments de pierre ollaire découverts à Chavannes 11 (cat. 1214) dans cet horizon cadre tout à fait bien avec la chronologie de ce type de mobilier.

Tandis que le nombre de fibules et de fragments de lampes à huile est en nette régression par rapport aux deux horizons précédents, le verre est encore bien présent : même si aucun type particulièrement tardif n'a été mis au jour dans cet horizon de la maison A, le faciès de cette catégorie est conforme à ce que l'on peut voir sur d'autres sites, où le verre continue d'être bien représenté au II<sup>e</sup>, voire au III<sup>e</sup> siècle, tandis que les autres catégories de mobilier connaissent un appauvrissement tant quantitatif que typologique.

*Numismatique* (pp. 299-325) : as d'Antonin le Pieux, 138-161 (cat. 1455); dupondius de Marc-Aurèle, 162-163 (cat. 1457); denier de S. Sévère pour A. César, 194 (cat. 1464); denier de S. Sévère pour Julie, 213 (cat. 1155 = 1465); denier de Gordien III, 241-243 (cat. 1154 = 1467).

*Céramique* (cat. 1156-1213, pp. 270-279) : terre sigillée italique : Ha. 2. Terre sigillée gauloise : Drag. 17, 15/17, 18/31, 22/23, 24/25, 27, 29, 33, 37; Hof. 9, 12; Curle 11; Serv. A, C, D, E; estamp. : Cibusus, Cneius Ateius, Ennenia? Gaule de l'est : Drag. 29, 37, 38. Parois fines : A 11; B5, B6. Amphores : Dr. 20; G. 4; Richborough 527. TSI : imit. Ha. 1b, 1c, 7; Ha. 2/Dr. 17; Drag. 15/17, 24/25, 27, 33, 37. Drack 21. Revêtement argileux : gobelets ovoïdes; Drag. 30, 38, 43; Lamb. 2/37; Curle 11; gobelets à dépressions, à haut col; RA métallescent (581 NMI, total 3710).

*Fibules* (pp. 327-359) : Riha 5.13, fibule «à arc partagé, de section triang.» (cat. 1559); indét. (cat. 1595).

*Lampes* (pp. 361-391) : Loeschcke IX/X (cat. 1707); lampes à méd. concave, indét. (cat. 1629, 1643).

*Verre* (pp. 393-465) : AR 2.1-2 / Is. 3a-b (cat. 1747, 1793); AR 2.3 / Is. 3c (cat. 1821); AR 16.2 (cat. 1827-28); AR 28 / Is. 17 (cat. 1837); AR 33.1 / var. Is. 31 (cat. 1845); AR 34 / Is. 12 (cat. 1855); AR 38-39 (cat. 1864, 1867); AR 114 / var. Is. 68 (cat. 1897); AR 161 / Is. 89+128 (cat. 1957); verre à vitres (cat. 2099, 2103).

## Notes

1. *Lousonna* 2.
2. *Lousonna* 3.
3. Il s'agit probablement de constructions mixtes dans un premier temps.
4. *Vidy* 1985.
5. En effet, les fouilles menées par Frédéric Gilliard, la construction de l'autoroute N1, et l'expansion immobilière qu'elle a occasionnée dans cette partie de Lausanne, puis les aménagements liés à l'Exposition Nationale de 1964, ont largement contribué à la destruction du sous-sol de Vidy, et rares sont les espaces où restent encore des vestiges intacts.
6. Voir Kaenel et alii 1982.
7. Dans un premier temps, une datation relativement haute (au début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.) a été proposée pour ces sépultures : voir Kaenel et Moinat 1992, pp. 19-32, et Kaenel G., *L'âge du fer*, in AS 18, 1995-2, pp. 70-72; une datation de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (La Tène D1, phase ancienne) est confirmée.
8. La fouille des vestiges préhistoriques a été assurée par Pierre Crotti (Mésolithique) et Patrick Moinat (Néolithique, âge du Bronze et âge du Fer).
9. SIGMA 89 et SIGMA 94.
10. Nous signalerons en outre quatre autres études à paraître dans le volume consacré aux structures mises au jour à Chavannes 11 (*Lousonna* 8) :  
En relation avec la première occupation du site, Caroline Brunetti se charge de reprendre l'ensemble du mobilier de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. découvert à Lausanne, à la Cité aussi bien que sur le territoire du *vicus* de *Lousonna*. Une autre étude, réalisée par Vincent Serneels, concerne les scories métalliques découvertes lors de la fouille de Chavannes 11, auxquelles ont été jointes les scories issues des interventions antérieures menées à *Lousonna*; en complément, Anika Duvau-chelle dresse le bilan des outils ayant trait au travail du métal découverts à *Lousonna*. Enfin, Claude Olive traite d'un corpus restreint d'ossements provenant de fosses augustéennes précoces.
11. Lorsque les données archéologiques le permettaient, le mobilier de ces phases a été différencié. Seuls les résultats présentant un intérêt évident sont présentés dans ce chapitre. Un étude plus détaillée du mobilier groupé par phases au sein d'un même horizon aurait dépassé le cadre de cet ouvrage généraliste.  
Pour le principe de définition des horizons, voir Luginbühl T., Typochronologie des céramiques de Bibracte : cruches, mortiers et plats à engobe interne des fouilles de la domus PC 1, SFECAG, *Actes du congrès de Dijon 16-19 mai 1996*, 1996, pp. 197-208 (en part. p. 198 et fig. 1).
12. Les datations proposées pour les différents horizons sont principalement fondées sur le cross-dating, la méthode des ensembles clos et celle des sites datés.
13. Bet et alii 1989.
14. TSI, plats à engobe interne, revêtement micacé, cruches, mortiers, céramique peinte, pâte claire, pâte grise. Les récipients en céramique à revêtement argileux, seuls indices chronologiques pour le Bas-Empire, ont été utilisés comme marqueur chronologique en fonction des datations proposées pour d'autres sites (voir bibliographie et infra).
15. Les premiers représentants apparaissent à l'horizon 3 (pp. 59-73). Dans sa thèse de doctorat en cours sur les imitations de terre sigillée en Suisse occidentale, T. Luginbühl a resserré la fourchette d'apparition, situant les premières TSI entre 15 et 10 av. J.-C.
16. Voir pp. 74-80.
17. Le terme a été utilisé dans son acception restreinte et ne concerne que la période préaugustéenne.
18. Faute de moyens, le petit mobilier en os et les objets en métal autres que les fibules n'ont pas été traités dans cette étude.
19. Dans la mesure où fibules, lampes et verre sont illustrés dans des planches en relation avec l'étude qui les concerne, les faire figurer sur

- les planches par horizons aurait entraîné que chaque pièce soit illustrée à deux reprises.
20. Les arguments de datation ayant permis de dater les phases d'occupation des maisons B à D sont présentés de façon synthétique dans *Lousonna* 8.
21. Dans la zone A, les vestiges contemporains de ce premier horizon ont été décapés à la machine afin de permettre la fouille des structures pré- et protohistoriques dans les délais impartis par le chantier moderne.
22. Les horizons de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. sont en effet identiques sur l'ensemble de la fouille. Ce n'est qu'avec la mise en place définitive du parcellaire du *vicus* que des décalages chronologiques vont clairement apparaître dans les réaménagements de diverses unités d'habitation.
23. Voir pp. 301-312.
24. Quatre exemplaires sont associés à la phase 1 (120 à 40 av. J.-C.), pour laquelle deux dates dendrochronologiques sont connues : 124-120 et 52-51 av. J.-C. Malheureusement, les monnaies ne paraissent pas clairement rattachées à l'une de ces deux dates et seraient plutôt postérieures à 52 «en raison de leur évidente romanisation» (Fischer 1992, pp. 119 et 123). La phase 3, dont les niveaux sont datés par dendrochronologie des années 30 av. J.-C., donne un bon *terminus ante quem* pour l'apparition de ce type de potins.
25. La complexité du faciès des céramiques à parois fines découvertes à Chavannes 11 nous a incité à proposer un classement en une vingtaine de sous-catégories : voir pp. 39-49.
26. Une grande partie de ces niveaux ont en effet été détruits par d'importants travaux de terrassement entrepris lors de la construction des maisons de l'état 4.
27. Cette forme apparaît vers le chagement d'ère. Voir Ertliger et alii 1990, forme 38, p. 118.
28. Voir pp. 52-57.
29. Dans cette maison, le service I est lui aussi absent dans cet horizon.
30. Au mobilier provenant des remblais s'ajoutent un ensemble issu d'un niveau de rue contemporain.
31. Cinq ensembles sur vingt-huit.
32. Une statistique portant sur la proportion des catégories a été faite séparément pour les deux groupes d'ensembles. Cet exercice s'est révélé intéressant pour les imitations de terre sigillée : le pourcentage de TSI issue de la couche de démolition est encore très faible (7,5%, ce qui rejoint les 7% de l'horizon 4), alors qu'il explose littéralement dans les remblais, avec 33,5%. Ces données, contredites pour la proportion de TSI provenant d'un niveau de démolition vraisemblablement contemporain de la maison voisine (B), sont à prendre avec prudence.
33. Atelier du Buron 9/Philosophes 13, voir pp. 59-75. et Luginbühl 1995.
34. Les imitations de sigillée représentent plus de la moitié de la totalité des céramiques dans cet horizon.
35. Horizon postérieur au précédant et antérieur au suivant.
36. Voir *Lousonna* 8.
37. Passage de 6 à 22 occurrences pour le serv. A, par exemple. Voir pp. 31-39.
38. S'il est vrai que la quantité de céramique reste constante, la variété des types augmente en revanche.
39. NMI : H5, 712; H6, 611; H7, 553; H8, 604; H9, 568; H10, 567.
40. Le mobilier céramique issu du puits mériterait une analyse indépendante avec un recollage systématique des bords de tous les ensembles de son comblement, mais cette approche individualisée d'une structure n'a pas été faite dans le cadre de cette étude globale. Un premier examen des types représentés permet cependant de dire que, pour la céramique également, il existe une plus grande proportion d'éléments récents par rapport aux pièces résiduelles que dans les ensembles issus de remblais.
41. Voir cat. 1157.